

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 29 (1958)

Heft: 7

Artikel: La 2e journée des apprentis méritants du Jura, 21 juin 1958, Saint-Imier

Autor: Josi, E. / Neusel, E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824694>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXIXe ANNÉE

Parait une fois par mois

N° 7. Juillet 1958

SOMMAIRE

La 2e journée des apprentis méritants du Jura, 21 juin 1958, à Saint-Imier
Chronique économique

La 2^e journée des apprentis méritants du Jura, 21 juin 1958, Saint-Imier

Organisée par la commission de la formation professionnelle de l'ADIJ, la 2^e journée des apprentis méritants du Jura a eu lieu le 21 juin dernier à la salle des Rameaux de Saint-Imier. 15 jeunes gens et 5 jeunes filles ont été récompensés pour leur zèle et leur conduite durant l'apprentissage et les résultats obtenus aux examens de fin d'apprentissage. En voici la liste :

Adatte Anne-Marie Saint-Imier	employée de commerce Publicitas S. A., Saint-Imier
Vuilleumier Madeleine Tramelan	employée de commerce Hoga Watch, horlogerie, Tramelan
Bessire Eliane Corban	employée de bureau Me P. Eckert, notaire, Delémont
Marti Jeannette Moutier	employée de commerce Perrin Frères S.A., fabr. de machines, Moutier
Roth Liliane Moutier	employée de bureau Me M. Brahier, avocat et notaire, Moutier
Farine Pierre Saint-Brais	menuisier M. R. Oberli, entreprise de construction, Saignelégier
Chételat Michel Courroux	décolleteur M. A. Ecabert, décolletages, Courroux
Stauffer Frédy La Ferrière	boucher-charcutier M. H. Vuille, boucherie, Tramelan
Stadelmann Michel Delémont	dessinateur génie civil M. J. Eckert, Ing. Ve arr., Delémont

Flury Ernst Laufon	maçon M. Th. Steiner, Hoch- und Tiefbau, Laufon
Gunti Kurt Laufon	mécanicien-ajusteur A.G. für Keramische Industrie, Laufon
Arn André Reconvilier	monteur-électricien Fonderie Boillat S. A., Reconvilier
Hernandez Guillermo Bienne	horloger-rhabilleur Ecole d'horlogerie, Saint-Imier
Mombelli Charles Saint-Imier	mécanicien de précision Ecole d'horlogerie, Saint-Imier
Widmer Charles Courrendlin	radio-électricien Ecole d'horlogerie, Saint-Imier
Perrin Pierre-André Tramelan	mécanicien faiseur d'étampes Fabrique d'ébauches Unitas S. A., Tramelan
Zbinden Peter Laufon	mécanicien sur autos M. E. Zbinden, garagiste, Laufon
Gaibrois Claude Porrentruy	modeleur sur chaussures Minerva S. A., Porrentruy
Blumer Thomas Saint-Imier	boulanger-pâtissier M. M. Stauffer, boulanger, Saint-Imier
Garessus André Moutier	typographe-compositeur Imprimerie Robert, Moutier

Présidée par Monsieur Michel Hänni, président de la commission de la formation professionnelle de l'ADIJ, la manifestation s'est déroulée dans une belle ambiance, en présence de Messieurs W. Sunier, préfet, F. Reusser, président de l'ADIJ, E. Josi, conseiller national, E. Neusel, vice-directeur de l'Ecole d'horlogerie, ainsi que des représentants des écoles professionnelles, des commissions d'apprentissage et des examens, de l'orientation professionnelle, du corps enseignant, des autorités locales et des maîtres d'apprentissage. Les discours prononcés sont reproduits ci-après. La manifestation a été agrémentée par la projection d'un film documentaire sur l'automation et les productions de l'Orphéon mixte de Saint-Imier. Lauréats et invités se retrouvèrent après la manifestation au Buffet de la Gare de Saint-Imier où une collation fut servie.

La manifestation a rempli son but : encourager nos jeunes gens et nos jeunes filles à se vouer entièrement à l'apprentissage du métier qui correspond à leurs aptitudes et à leurs goûts et les récompenser de l'effort accompli.

La prochaine manifestation aura lieu en 1959 à Porrentruy.

La rédaction.

Cliché Grossniklaus



Les apprentis méritants viennent de recevoir leur récompense

Allocution de M. Frédéric Reusser, président de l'ADIJ

Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers invités,

Le prix de l'ADIJ pour le meilleur apprenti dans chaque métier ou profession, ayant terminé ses examens, a été institué l'an dernier et remis pour la première fois le 15 juin 1957, à Delémont. Cette année la cérémonie a lieu à Saint-Imier, principale cité horlogère et industrielle du Jura, siège de l'école d'horlogerie et de mécanique, école que l'on désire voir érigée en technicum. Nous nous réjouissons de pouvoir fêter en ce lieu les efforts et les succès de notre jeunesse appliquée et habile, qui continuera à maintenir le bon renom de notre région dans le domaine du travail.

C'est un grand honneur et un privilège pour le président de l'ADIJ de pouvoir saluer et remercier toutes les personnes présentes qui ont bien voulu répondre à l'appel de la commission de formation professionnelle de notre association.

Je souhaite la bienvenue à

M. le représentant de l'autorité cantonale en la personne de M. W. Sunier, préfet ;

M. le procureur du Jura, M. Henri Béguelin ;

MM. les représentants du conseil municipal de Saint-Imier, MM. Ed. Nyffeler, Francis Rubin, Ch. Guenin ;

M. le représentant de l'école des arts et métiers de Saint-Imier, M. Neusel ;

MM. les représentants des commissions d'apprentissage du Jura ;

MM. les représentants des écoles professionnelles du Jura ;

MM. les représentants de l'orientation professionnelle du Jura, et tout spécialement M. le conseiller national Ernest Josi, directeur de l'office d'orientation professionnelle du Jura ;

MM. les patrons d'apprentissage qui ont droit à de vives félicitations pour avoir formé des apprentis qui ont mérité d'être appelés à recevoir la distinction de l'ADIJ.

Je salue enfin

les lauréats, jeunes ouvriers et employés des deux sexes qui, grâce à leurs capacités, leur zèle et leur bonne conduite, ont obtenu les meilleurs résultats à leurs examens de fin d'apprentissage. Certes, vous n'êtes pas les seuls, Mesdemoiselles et Messieurs, à être arrivés au succès. Trente-cinq candidats au moins dans le Jura se classent avec des moyennes allant de 1,1 à 1,5 et c'est bien à regret que la commission a dû renoncer à les inviter tous aujourd'hui, ses crédits étant limités. Elle sait aussi que parmi les jeunes gens qui n'ont pas atteint ces moyennes et qui ont réussi leurs examens, il en est beaucoup de méritants, sinon tous, en lesquels on peut avoir confiance. Nous formons pour tous des vœux pour un avenir heureux.

Et vous qui avez cette grande joie d'être fêtés en ce beau jour et qui allez entrer dans la vie productive, vous ne penserez pas seulement aux avantages matériels et au savoir strictement professionnel. L'homme n'est pas une mécanique, une machine à abattre du travail, du « boulot » comme on dit en terme populaire, selon le rythme d'un automate. Même dans les besognes les plus humbles et les plus simples,

La bicyclette



appréciée pour sa bienfature

Pour tous renseignements et prospectus, s'adresser aux

Usines CONDOR S.A. à Courfaivre

Tél. (066) 3 71 71

Agents dans les principales localités

849

Faites confiance au

TAVAPAN

le panneau de bois reconstitué bien connu

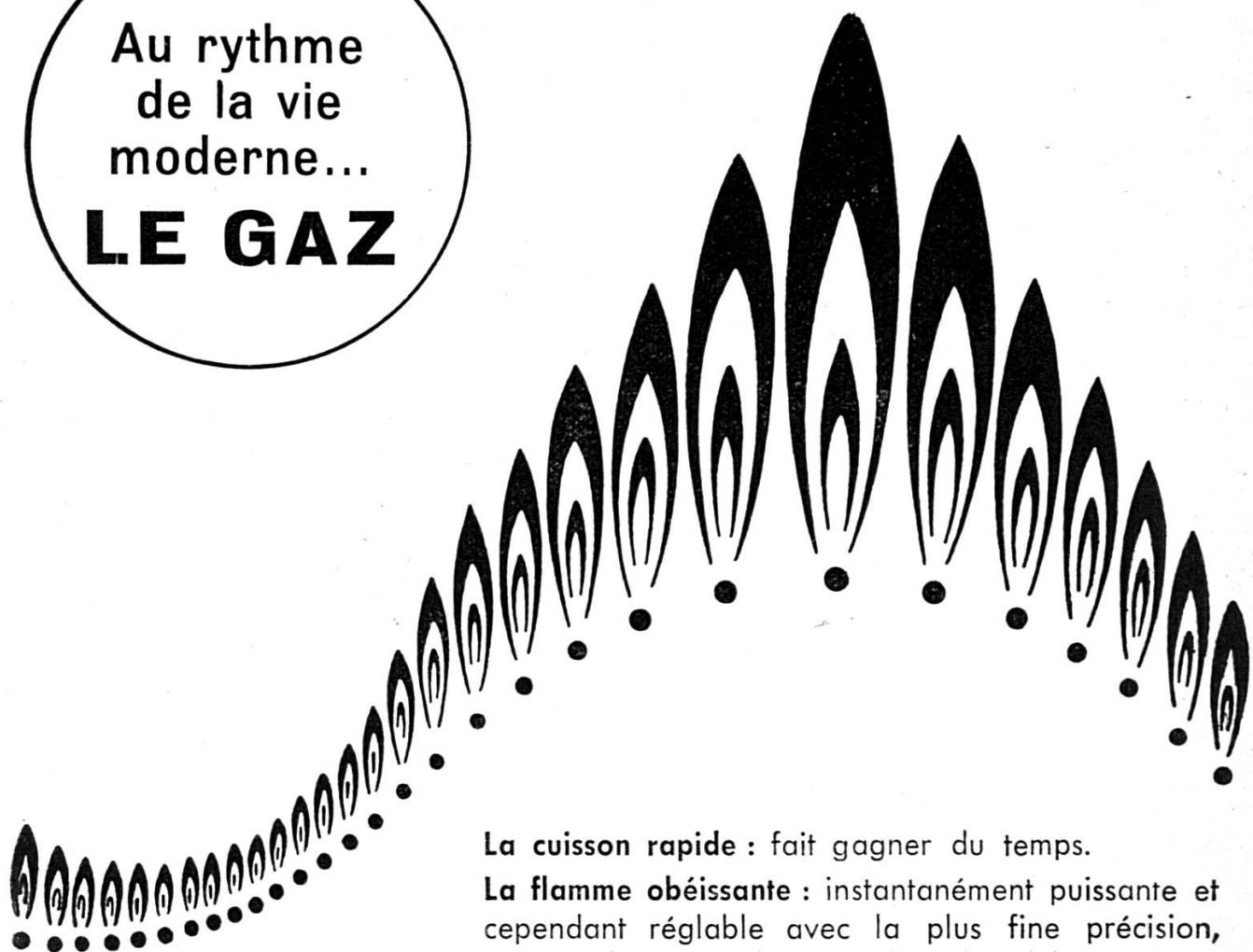
C'est un produit de la

**FABRIQUE DE PANNEAUX FORTS ET BOIS CROISÉS S. A.
TAVANNES**

853

Au rythme
de la vie
moderne...

LE GAZ



La cuisson rapide : fait gagner du temps.

La flamme obéissante : instantanément puissante et cependant réglable avec la plus fine précision, permet de réussir les mets les plus délicats.

Les usines à gaz jurassiennes de

Biénn

Delémont

Granges

Moutier

Porrentruy

Saint-Imier

Tavannes

il doit faire usage de son intelligence et de sa conscience. Dans chaque situation, il doit faire preuve du désir de la perfection et de l'ardeur au travail.

Chers jeunes gens, vous songerez toujours qu'à côté des connaissances et des aptitudes strictement professionnelles, ce sont les valeurs morales qui conditionnent les relations humaines et que l'honnêteté, la force de caractère, la bienveillance sont des leviers dont on méconnaît trop souvent la puissance. L'homme vit en société. L'individu doit s'adapter à la communauté et non pas celle-ci à l'individu. Si vous marchez droit, sans peur et sans reproche, si vous savez accepter les aléas de l'existence, si vous pouvez vous adapter aux circonstances tout en ne les subissant pas d'une manière passive, mais en faisant front quand il le faut, alors vous ferez votre chemin et vous trouverez que la vie vaut la peine d'être vécue.

Les nécessités de l'existence vont vous faire suivre votre propre voie, sous votre seule responsabilité. Vous ne resterez peut-être pas dans le milieu où vous avez passé votre jeunesse, vous irez peut-être en d'autres lieux, dans d'autres contrées, voire dans de lointains pays. Où que le sort vous aura jetés, vous resterez attachés à la terre qui a vu vos premiers pas, puis les beaux jours de votre enfance et de votre adolescence. Vous vous souviendrez toujours de ce qu'ont fait pour vous vos parents, vos maîtres et vos patrons d'apprentissage et c'est le cœur rempli de reconnaissance que vous irez de l'avant, la tête haute et le cœur vaillant, vers votre destinée, pour qu'à votre tour vous puissiez transmettre à vos après-venants ce que vous avez reçu.

Que Dieu vous protège et vous soit en aide !

Allocution de M. Ernest Josi, conseiller national, Saint-Imier

Pour la deuxième fois la commission de la formation professionnelle de l'ADIJ a tenu à manifester son intérêt à nos jeunes apprentis méritants et je suis particulièrement heureux de pouvoir avec joie, m'associer du fond du cœur à cette journée. L'exposé que je suis appelé à vous présenter m'amène à considérer que le problème qui nous intéresse aujourd'hui offre une multiplicité de considérations diverses sur lesquelles je me permets pendant quelques instants d'attirer votre bienveillante attention.

D'abord le problème de l'orientation professionnelle, qui doit être jugé comme un des pivots de la vie économique du pays, nous amène à considérer que le choix rationnel d'un métier ou d'une profession résulte de multiples facteurs : dispositions intellectuelles, mentales, caractérielles, manuelles, sensorielles et somatiques — bref : l'individualité, ainsi que le milieu familial et social, le marché du travail, pour ne citer que les plus importants. Si certains adolescents savent découvrir eux-mêmes leur voie, d'autres — ils sont aujourd'hui très nombreux — sont hésitants et ont besoin de conseils. C'est ici qu'intervient l'orientation professionnelle, qui cherche à mettre chacun à sa place.

Dans le numéro de mai de « La vie économique » qui vient de paraître, l'OFIAMT publie la statistique relative à l'orientation profes-

sionnelle pour 1957. D'ores et déjà nous tenons à signaler ici brièvement la tendance progressive extrêmement réjouissante.

Le nombre des jeunes gens et jeunes filles qui ont consulté les offices d'orientation professionnelle a considérablement augmenté en 1957. Alors que l'année précédente 43 458 intéressés ont bénéficié des conseils de l'orientation professionnelle, le chiffre record de 47 444 a été atteint en 1957.

Par suite de cet accroissement constant, le développement ultérieur de l'orientation professionnelle dans les cantons — développement proposé depuis des années déjà — constitue une tâche qui ne peut plus guère être différée. Dans maints endroits, les offices d'orientation professionnelle doivent, avec le même nombre de collaborateurs, s'occuper actuellement de beaucoup plus de demandes. En outre, les méthodes de l'orientation professionnelle individuelle et générale se sont développées au cours des dernières années et exigent plus de temps. De nombreux conseillers et conseillères de profession sont surchargés et ne peuvent plus mener à chef toutes leurs tâches.

Les fluctuations du degré de l'activité déjà constatées ont continué de se faire sentir au cours du premier trimestre 1958, en particulier dans diverses branches de l'industrie textile, partiellement aussi dans la métallurgie et l'industrie des machines, mais surtout dans l'industrie horlogère. Les effets qu'ont exercé ces fluctuations sur le marché de l'emploi sont en général restés minimes, avec certaines différences selon les régions.

Si le chômage hivernal n'a pas diminué dans les proportions habituelles jusqu'à fin mars, cela doit être attribué principalement aux conditions atmosphériques défavorables qu'on a enregistrées à cette époque. Le nombre des chômeurs complets inscrits auprès des offices du travail était de 3505 à fin mars, à savoir 2482 de plus qu'en mars 1957.

Il est encore impossible d'établir des pronostics sûrs quant à l'évolution de la situation, notamment en raison des conditions existantes dans le bâtiment. On peut toutefois admettre que le degré de l'activité se maintiendra un certain temps encore à un niveau élevé, avec une légère tendance à un retour vers des conditions plus normales.

La Suisse — comme l'ont annoncé nos ministres à la dernière conférence des ministres de l'OECE — apportera une contribution constructive et active aux travaux des différents groupes de travail, empreinte du réalisme qui lui est habituel. Nous ne pourrons donner notre accord qu'à des formules qui, comme celle de l'OECE, sont compatibles avec notre neutralité politique ; nous ne pourrons accepter aucune obligation qui éloignerait la Suisse, liée par tradition au commerce mondial, de ses amis d'outre-mer. Sans aucun doute, nous aurons à justifier la protection de notre agriculture. Il semble que là aussi il n'y ait pas de difficultés insurmontables, vu que les six pays du marché commun n'ont pas jeté les bases d'un marché agricole libre, mais au contraire d'un marché agricole organisé dans le cadre d'un solide système de protection. En outre, il est d'une importance primordiale pour nous que le jeu des clauses de sauvegarde ne transforme par le nouvel évangile de la liberté des échanges de marchandises et de services en un système unilatéral imposant aux uns des obligations sévères et

permettant aux autres des exceptions prolongées en raison de leur pénurie de devises.

Un plan d'abaissement et, en fin de compte, d'abolition des droits de douane — comme il en est prévu pour la zone de libre échange — est une entreprise de longue haleine, en dépit des prévisions optimistes dénotant plus de zèle — sympathique d'ailleurs — que d'expérience. Comme le train des réductions tarifaires s'arrêtera peut-être plusieurs années aux différentes gares que sont les étapes successives d'élimination des droits, il faut veiller que le point de départ ne soit pas tellement défavorable ni le schéma à ce point artificiel que les disparités des droits appliqués dans les différents pays s'en trouvent aggravées. La Suisse doit donc — comme l'ont déclaré les porte-parole du Conseil fédéral à la conférence des ministres de l'OECE, qui s'est tenue dernièrement à Paris — partir du nouveau tarif, qui est presque achevé, et non pas du vieux et respectable tarif des années 1902/1925, complètement dépassé, du point de vue technique, et fondé sur une nomenclature désuète, impropre aux discussions internationales. De plus, la Suisse, dont les droits sont remarquablement faibles, peut espérer que la réduction tarifaire vise tout d'abord à atténuer les disparités importantes et que les droits inférieurs à un minimum raisonnable ne soient pas touchés dans la première étape. Lorsqu'un homme est revêtu d'une bonne demi-douzaine de manteaux, on peut s'attendre qu'il en enlève un certain nombre avant de demander au pauvre homme à bas tarif de se séparer de son costume de bain.

La délégation suisse à Paris s'est déclarée prête à rechercher des solutions libérales et réalistes aux questions difficiles posées par la création d'une zone de libre échange, les solutions devant s'inspirer d'universalisme économique et s'appuyer sur des principes démocratiques. Les intérêts internationaux sont encore plus difficiles à équilibrer que ceux des individus dans le cadre d'un pays. L'exhortation que l'homme d'Etat bernois Alexandre Funk fit lors de l'ouverture de la séance ordinaire de la Diète, en juillet 1848, reste aujourd'hui pleinement valable :

« Je ne veux pas le dissimuler, la route est ardue ; car ce n'est pas chose facile pour les hommes que de modérer leurs désirs et leurs opinions et de considérer généreusement les vœux et les avis des autres ; aucune œuvre fondée sur la concorde, aucun progrès continu ne peuvent cependant être réalisés sans cette détermination altruiste. »

Après sept années durant lesquelles il n'a cessé de s'accroître, quoique de façon irrégulière, aussi bien dans le monde considéré dans son ensemble que dans la plupart des pays, l'emploi a atteint un niveau exceptionnel en 1955. Selon les informations fournies par vingt et un pays, l'augmentation moyenne de 1948 jusqu'aux derniers mois de 1955 a été de l'ordre de 11 % dans les industries de transformation. Cette évolution a suivi un cours quelque peu plus rapide encore dans les autres industries. En revanche, le mouvement a été plus lent dans l'agriculture.

Le chômage a pu être contenu depuis la fin des hostilités. A aucun moment il n'a atteint un niveau excessif, et il a même marqué un recul l'année dernière dans la plupart des régions. Tous les pays où il avait

revêtu de graves proportions après-guerre font savoir qu'il est en régression par rapport au chiffre le plus élevé qu'il ait atteint au cours de cette période. Mais le vaste nombre des chômeurs ou des travailleurs en sous-emploi de l'Asie, de l'Europe méridionale et de l'Amérique latine — que n'embrassent pas complètement les statistiques — est le signe d'un certain déséquilibre économique et social.

Il n'est pas inutile de considérer les systèmes de sécurité sociale créés par le Bureau international du travail.

Série d'ouvrages sur les systèmes de sécurité sociale préparés par les gouvernements selon un plan établi par le Bureau international du travail.

La série analyse, pour chaque pays, le système de sécurité sociale de manière assez détaillée pour qu'il soit possible d'en saisir le mécanisme. Elaborée selon un plan uniforme, elle permet au lecteur de comparer les voies différentes par lesquelles les divers systèmes nationaux atteignent des objectifs semblables. La classification et le vocabulaire utilisés dans le plan ont pour but de contribuer à l'établissement d'une méthodologie de la sécurité sociale internationalement reconnue.

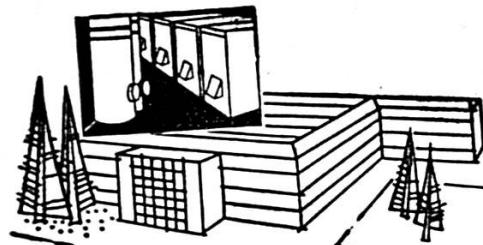
Le plan des monographies a été conçu pour permettre aux gouvernements d'inclure dans la description de leurs systèmes respectifs les mesures prises pour protéger, soit l'ensemble de la population, soit la population active, y compris les personnes à charge, soit différents groupes de la collectivité, dans les éventualités suivantes : maternité, entretien d'enfants, état nécessitant des soins médicaux, maintien de la santé publique, incapacité de travail, chômage, vieillesse, funérailles, décès du soutien de famille.

Quant aux techniques administratives de l'assurance sociale nous pouvons admettre que dès l'adoption par la Conférence internationale du travail de la convention concernant la sécurité sociale (norme minimum) et comme conséquence logique de cette adoption, l'Organisation internationale du travail a fait porter son effort sur les problèmes administratifs de la sécurité sociale en recourant, à cette fin, non seulement à ses méthodes traditionnelles d'étude et de recherche, mais encore à d'autres moyens qui ont aussi fait leurs preuves : assistance technique, collaboration avec l'Association internationale de la sécurité sociale et la Conférence interaméricaine de sécurité sociale, échanges de vues entre experts au sein des séminaires de sécurité sociale. A ces activités pratiques vient s'ajouter la publication d'autres études relatives au régime d'assurance en ce qui concerne les éventualités les plus importantes : maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles, invalidité, vieillesse et décès.

Et enfin le Bureau international du travail a assuré la protection des travailleurs contre les radiations ionisantes. Présenté par le B.I.T. à la Conférence internationale sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques (Genève, août 1955), ce rapport passe rapidement en revue les divers aspects de la protection des travailleurs contre les radiations ionisantes ; il examine sur le plan général, mais de façon pratique, la nature des lésions provoquées par les radiations inionisantes, les normes d'exposition à ces radiations et les diverses mesures de protection appropriées dans les différents secteurs d'utilisation, en

PÄRLI & CIE

BIENNE DELÉMONT PORRENTRUY TRAMELAN



860

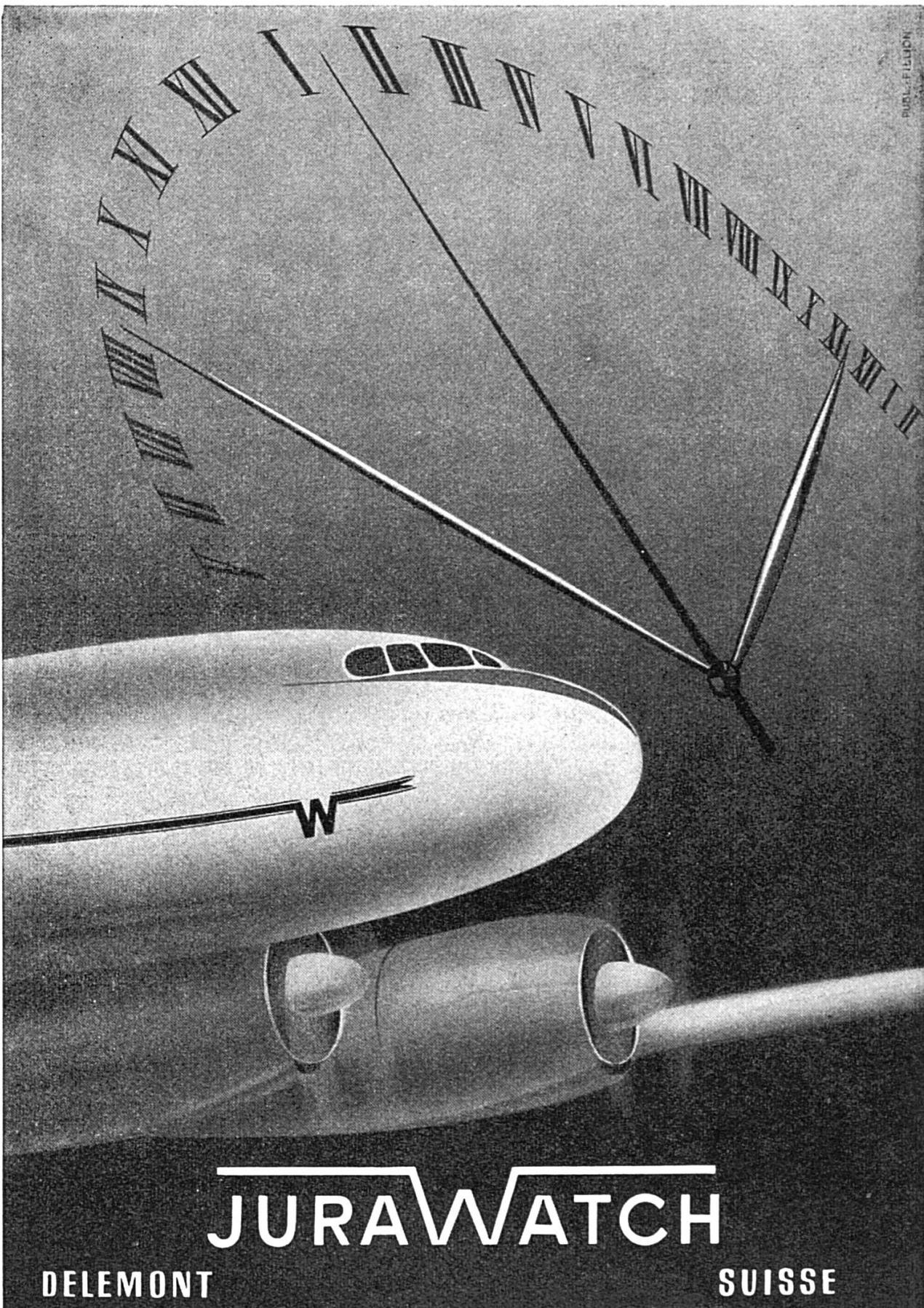
Chauffage central
Application de la chaleur
à tout usage
Chauffage par rayonnement
Chauffage au mazout
Climatisation
Installations sanitaires

PARISIENNES SUPERFILTRE

la cigarette
la plus douce
de l'année



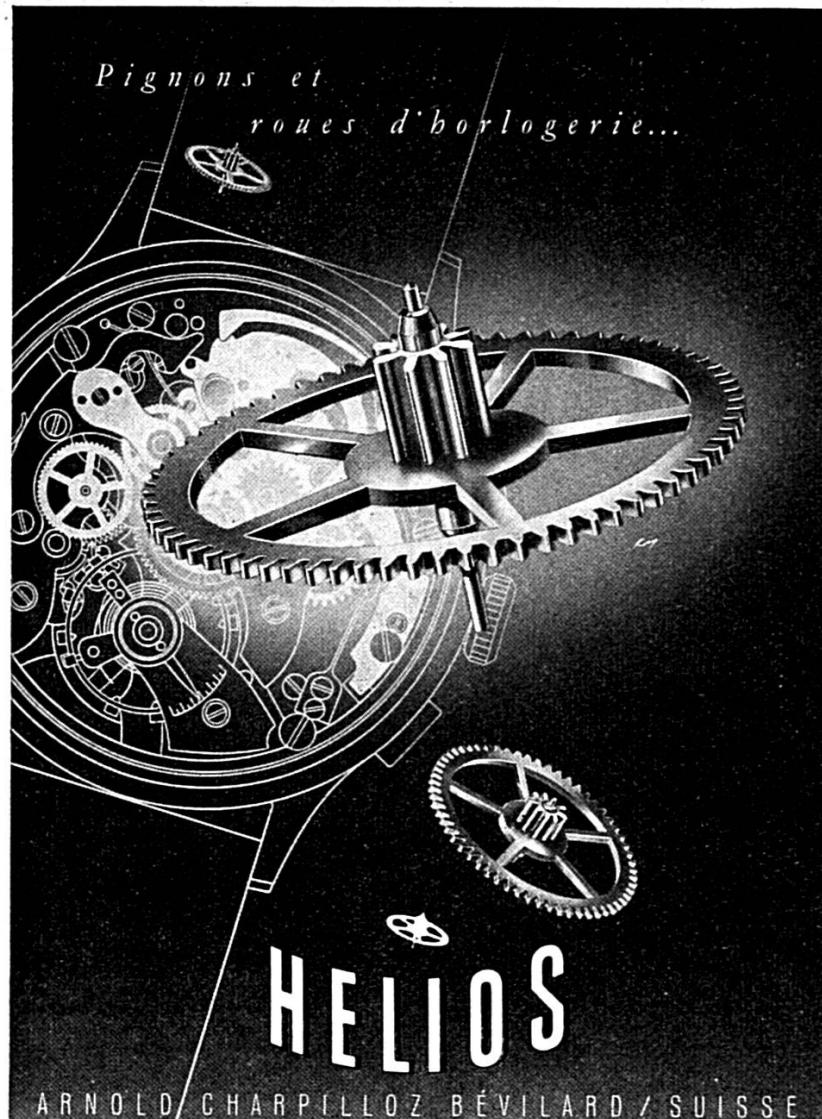
881



Tuiles et briques
Carreaux en grès
Mosaïque en grès
Carreaux en faïence
Appareils sanitaires
Porcelaine
électrotechnique



Tuilerie Mécanique de Laufon S. A.
S. A. pour l'Industrie Céramique Laufon



846

Prévenir vaut mieux que guérir..

Adhérer à

LA JURASSIENNE

**Caisse d'assurance-maladie pour le Jura bernois
et le district de Bienne**

c'est prévenir les mille conséquences de la maladie.

L'administration de la Jurassienne se fera un plaisir de vous renseigner
sur les multiples possibilités d'assurance de la caisse.

Présidence :
Delémont, 3, Marronniers
Tél. (066) 21513

Administration :
Cortébert
Tél. (032) 97073

(2) 871

attachant une importance toute particulière au secteur industriel. Cette étude fait également une brève mention de quelques-uns des problèmes rencontrés dans l'extraction et le traitement des minéraux radioactifs, ainsi que dans le transport des radioisotopes.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que l'organisation internationale du travail est une institution intergouvernementale qui compte 77 Etats membres. Des représentants des gouvernements et d'organisations d'employeurs et de travailleurs participent à ses travaux. Crée en 1919, elle est reliée aux Nations Unies, en qualité d'institution spécialisée, depuis 1946.

Elle a pour objet de faire régner dans le monde la justice sociale. A cette fin, elle rassemble des informations sur les problèmes relatifs au travail et en assure la diffusion, fixe des normes internationales et en contrôle l'application dans les divers pays. Elle exerce également des activités d'ordre concret et fournit une assistance technique pour l'exécution de programmes de développement social et économique.

L'Organisation internationale du travail comprend trois organes principaux :

La Conférence internationale du travail. — C'est l'autorité suprême de l'organisation : elle offre une tribune mondiale pour la discussion des questions sociales. Chaque pays est représenté aux sessions annuelles de la Conférence par deux délégués du gouvernement, un délégué des employeurs et un délégué des travailleurs ; chacun de ces délégués prend part aux discussions et aux votes en pleine indépendance, ce qui permet à toutes les parties intéressées d'exprimer leur point de vue.

Le Conseil d'administration. — Il se compose de 20 représentants des employeurs et de dix représentants des travailleurs, et exerce les fonctions d'un organisme exécutif.

Le Bureau international du travail. — Il assure le secrétariat de l'institution, dirige et coordonne les activités concrètes, recueille et étudie la documentation venant de toutes les parties du monde, et édite de nombreuses publications. Son personnel se compose d'experts des pays les plus divers, dont les connaissances et l'expérience peuvent être utilisées par tous les Etats membres de l'Organisation. Le Bureau possède des agences et des correspondants dans de nombreux pays.

Les normes internationales adoptées par la Conférence en matière de travail revêtent la forme de traités internationaux appelés conventions et de recommandations. Les textes de ces actes sont élaborés sur la base d'études préalables de la situation de fait dans les divers pays et après des discussions approfondies au sein de la Conférence. Leur adoption nécessite un vote à la majorité des deux tiers ; ils représentent donc sensiblement la moyenne des mesures jugées acceptables dans les milieux intéressés de tous les pays. Les décisions de la Conférence n'ont pas en elles-mêmes force de loi. Toutefois, les gouvernements ont l'obligation de soumettre les textes ainsi adoptés au pouvoir législatif de leur pays. Lorsque l'autorité compétente d'un pays approuve une convention, le gouvernement est tenu d'en appliquer les dispositions.

Sur le plan des activités concrètes, L'O.I.T. fournit aux gouvernements les conseils d'experts et une assistance technique dans des domaines relevant de la politique sociale. A cette fin, elle a établi dans dif-

férentes parties du monde des centres d'action pour aider les gouvernements à résoudre des problèmes tels que la mise sur pied de services de l'emploi, l'accroissement de la productivité, le développement des moyens de formation des travailleurs et l'administration des régimes de sécurité sociale. L'O.I.T. participe à l'exécution du programme élargi d'assistance technique des Nations Unies.

Le travail de l'O.I.T. comporte également l'organisation de conférences régionales, de sessions de commissions d'industrie pour discuter sur un plan international les problèmes particuliers à certaines industries et de nombreuses réunions techniques spécialisées.

Toutes ces activités sont étroitement coordonnées pour permettre à l'O.I.T. de remplir la tâche qui lui a été assignée lors de sa création : servir la cause de la justice sociale et de la paix.

En effet, nous accompagnons nos jeunes amis en livrant à leur méditation certaines pensées :

L'homme sans patience, c'est une lampe sans huile.

A. de Musset

La plupart des hommes, pour arriver à leurs fins, sont plus capables d'un grand effort que d'une longue persévérance. La Bruyère

Ne dis pas tout ce que tu sais, mais sache tout ce que tu dis.

Clausius

Il faut placer avant tout le devoir et ne mettre qu'au second rang le fruit que l'on en obtient. Confucius

Et maintenant passons à nos jeunes amis le flambeau avec la manière de s'en servir : caractère et volonté.

E. JOSI

Allocution de M. Edgar Neusel, directeur-adjoint de l'Ecole d'horlogerie et de mécanique de Saint-Imier

En cette journée des apprentis méritants de notre Jura, je m'adresse directement à vous, chers jeunes gens qui vous êtes particulièrement distingués durant l'apprentissage et les examens.

Je voudrais simplement ici vous donner quelques suggestions, vous fixer quelques objectifs.

Je voudrais vous dire, en toute simplicité et en toute sincérité, quelques mots d'encouragement, quelques conseils. Ne voyez pas en moi le moralisateur, mais un aîné qui a quelque expérience de la vie et qui veut vous aider dans vos premiers pas sur le chemin de l'existence qui s'ouvre tout large devant vous.

Nous sommes à l'aube d'une ère nouvelle, l'ère de la technique. Mais attention ! Qui voit « technique » pense spontanément « machine ». Notre monde est bien celui de la machine. Mais la Technique, avec un grand T, est plus que cela, et il faut entendre par « phénomène technique » la préoccupation de l'immense majorité des hommes de notre temps de rechercher en toutes choses la méthode absolument efficace. La technique n'est rien de plus que moyen et ensemble de moyens. Notre civilisation est avant tout une civilisation de moyens plus que

de fins. Ainsi comprise, la technique s'étend aux domaines les plus divers. Il y a la **technique économique**, dont l'immensité, tout entière subordonnée à la production, va de l'organisation du travail à la planification ; la **technique de l'organisation**, qui concerne les masses et s'applique aussi bien aux grandes affaires commerciales et industrielles qu'aux Etats, à la vie administrative et policière ; la **technique de l'homme**, où l'homme lui-même est objet de technique et dont les formes sont très diverses, depuis la médecine, la génétique, jusqu'à la propagande, en passant par les méthodes pédagogiques, l'orientation professionnelle, les sports, etc.

Mais en même temps que cette extraordinaire évolution de la technique s'affirme dans tous les domaines et tend à devenir de nos jours universelle, à influencer la civilisation tout entière, il existe une autre évolution, beaucoup moins apparente, plus lente, celle de la personnalité humaine, placée au centre même de la vie du monde.

Chers amis, malgré les progrès matériels, les changements les plus radicaux dans notre façon même de vivre et de sentir, cette évolution de la technique que nous vivons actuellement n'a pas touché à certaines lois morales, à certains principes d'existence. Ces lois morales resteront des constantes que l'essor présent et futur de notre civilisation ne parviendra pas à ébranler, valables pour tous les pays et pour tous les temps aussi longtemps que l'homme restera l'homme. C'est de quelques-unes de ces constantes que je veux vous entretenir.

Chers jeunes gens ! Vous êtes ambitieux et vous n'avez pas tort de l'être. Sachez alors que le levier de toute ascension est l'effort, soutenu par la discipline — non par celle qui écrase, mais par celle qui trempe. Ne comptez pas trop sur la chance ; le vrai secret de la réussite est dans un effort assidu qui se renouvelle constamment, qui ne se laisse pas décourager par les échecs inévitables. Dites-vous bien que, en fin de compte, votre valeur dépend de votre personnalité, de votre formation intellectuelle, pratique et surtout morale.

Il arrivera très certainement que vous éprouverez une grande déception dans les débuts de votre métier. Vous vous croyez bien préparés ; vous avez fait un bon apprentissage, qui vous a coûté un effort assidu et qui vous a valu un beau diplôme ; vous abordez votre métier pleins d'ardeur et de zèle, résolus à faire de votre mieux. Et voilà qu'on vous assigne peut-être un emploi des plus modestes, qu'on vous confie des besognes obscures et fastidieuses, tandis que tous les postes intéressants sont accaparés par de hommes plus âgés, qui vous semblent parfois bien routiniers, et qui sont mieux payés que leurs cadets contre lesquels ils se défendent âprement.

C'est un tournant difficile, où il s'agit de faire attention. C'est alors que le découragement guette les faibles, ou les chimériques qui s'imaginent que la vie ressemble à l'image totalement mensongère qu'en donnent la plupart des films dont leur imagination a été nourrie.

A ces jeunes qui sont pressés d'arriver, je voudrais dire ceci : « Sache, mon ami, que nous avons tous passé par là. La vie n'est pas un scénario de cinéma où tout est arrangé pour procurer d'agréables illusions à des spectateurs avides de détente. Bien sûr, il y a des gens qui ont de la chance, mais ils sont très rares ceux qui n'arrivent que grâce à la chance. Ceux que tu admires, que tu envies peut-être, pensent

tu qu'ils sont parvenus sans peine au haut de l'échelle ? La plupart ont été des débutants comme toi. Comme toi, ils ont souvent fait le poing dans la poche en restant à leur place alors qu'ils se savaient destinés à mieux que cela. Mais ils ont eu, précisément, le mérite de ne jamais perdre courage, de ne pas penser que tout leur était dû du simple fait qu'ils étaient jeunes. Et parce qu'ils ont accepté le risque de ne pas recevoir tout de suite la récompense à laquelle ils avaient droit, ils ont forcé la chance.

Voyez-vous, si l'on veut réussir dans la vie, il faut avoir de la persévérance, de l'application, poursuivre énergiquement le but à atteindre, **et surtout, il faut, quoi qu'on fasse, bien faire ce qu'on fait.** Il faut tout faire, a dit le poète et littérateur français Franc-Nohain, comme s'il n'y avait jamais de réussite ou de succès immérités.

Si vous avez ces qualités-là, si vous êtes résolus à toujours faire de votre mieux, quoiqu'il arrive, vous pouvez être tranquilles. L'énergie est rarement récompensée immédiatement ; mais le moment arrivera où justice vous sera rendue, où votre mérite sera reconnu ; un jour viendra où vous recevrez de l'avancement, à moins que vous ne trouviez ailleurs une meilleure situation.

Je disais : « Quoi qu'on fasse, bien faire ce qu'on fait ». L'amour du travail bien fait, c'est-à-dire terminé et accompli avec toute la perfection possible, est une des plus puissantes sources d'efforts. Pas de l'à peu près, pas de travail « saboté », incomplet, superficiel, négligé, effectué à contre-temps. L'exactitude est plus qu'une méthode, c'est une politesse, c'est même une vertu. Combien y a-t-il de personnes qui, par mollesse, n'achèvent rien : ni un travail, ni un jeu, ni un geste, ni un rangement, ni une phrase, ni le contenu de leur assiette, ni leur pain.

Faites bien attention ! Ces à peu près dans le travail professionnel marquent un déclin dans la conscience professionnelle. Ils seront inévitablement suivis de la négligence qui est l'à peu près dans la vie, et de la paresse qui est l'à peu près dans le devoir. C'est que la conscience professionnelle est une des plus belles manifestations de la conscience tout court. Mais vous, chers jeunes gens, comme le résultat de votre apprentissage et de vos examens le prouve amplement, vous avez cette conscience professionnelle et vous ne devez pas, en conséquence, désespérer.

Eh oui, amour de la besogne bien faite ! Dans les anciennes corporations, au moyen âge, on était apprenti pendant douze et quelquefois dix-huit ans ; pour passer maître-ouvrier il fallait faire un chef-d'œuvre. Dans le Livre des métiers nous voyons comme on était exigeant pour décerner ce brevet. L'armurier, par exemple, devait forger, ciseler, tremper, orner une épée : le jour de l'examen, on brisait devant lui la lame et il devait la souder au feu, devant tous, la forger de nouveau sans qu'elle présentât la moindre diminution de longueur ni d'épaisseur.

Je voudrais vous faire connaître une devise adoptée par une Ecole des arts et métiers de France. Cette devise, la voici : « Finir dans le sens de fignoler ». Et cette chanson des élèves de cette même école :

Finir ! on ne sait plus ce que ce mot renferme.

Nous bâclons un ouvrage et nous disons : « C'est bien ».

Nos bons hôtels du Jura

**Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements
ci-dessous et les recommander à vos amis**

Bévilard

Hôtel du Cheval Blanc (G. Suter)

(032) 5 25 51

Moderne et confortable

Biènne

Hôtel Seeland (A. Flückiger)

(032) 2 27 11

Entièrement rénové — Confort

Boncourt

Hôtel A la Locomotive (L. Gatherat)

(066) 7 56 63

Salles pour sociétés — Confort

Delémont

Hôtel Terminus (Robert Obrist)

(066) 2 29 78

Tout confort

Macolin

Hôtel Bellevue

(032) 2 42 02

Moderne et confortable — Salles pour sociétés

Moutier

Hôtel Suisse (Famille Brioschi-Bassi)

(032) 6 40 37

Rénové, grandes salles

La Neuveville

Hôtel J.-J. Rousseau (William Cœudevez)

(038) 7 94 55

Neuf — Confort, salles

Porrentruy

Hôtel du Simplon (S. Jermann)

(066) 6 14 99

Confort, sa cuisine, sa cave

Porrentruy

Hôtel du Cheval-Blanc (C. Sigrist)

(066) 6 11 41

Rénové, confort, salles

St-Imier

Hôtel des XIII Cantons (Mme R. Wermeille)

(039) 4 15 46

Rénové, confort, grill, bar, salles

St-Ursanne

Hôtel du Bœuf (Jos. Noirjean)

(066) 5 31 49

Rénové, sa cuisine, sa cave

855

Les Gros Lots

100'000
50'000

3x20'000.-, 3x10'000.-, 3x5'000.- Frs, etc.

41'046 lots d'une valeur globale de 525'000 Frs

5 billets chiffres finals 0-4 contiennent au moins 1 lot

5 billets chiffres finals 5-9 contiennent au moins 1 lot

10 billets chiffres finals 0-9 contiennent au moins 2 lots

1 billet Frs 5.- (la série de 5 billets Frs 25.-, la série de 10 billets Frs 50.-) plus 40 cts de port pour envoi recommandé, au compte de chèques postaux III 10 026. Liste de tirage sous pli fermé 30 cts, comme imprimé 20 cts.

Adresse: Loterie SEVA, Berne, tél. (031) 5 44 36. Les billets SEVA sont aussi en vente dans les banques, aux guichets des chemins de fer privés, ainsi que dans de nombreux magasins, etc

118/2

SEVA Tirage 6 Sept.

*Nous négligeons le but et nous visons au terme ;
Et pressé d'en finir, on ne finit plus rien.*

*Pourtant, l'œuvre finie est seule impérissable ;
Le long travail d'hier fait la gloire à venir.
L'ouvrage que l'on bâcle est bâti sur le sable ;
L'ouvrage qu'on finit peut seul ne pas finir.*

L'existence moderne est une lutte perpétuelle, où les rivalités sont sans merci, où la loi de la sélection est impitoyable, où les médiocres sont battus d'avance. La victoire est à ceux qui se gardent de disperser leur effort, à ceux qui savent se concentrer.

Se concentrer : voilà une bonne recette pour réussir dans la vie professionnelle. Une fois que vous avez choisi votre direction, prenez d'abord conscience de vos forces et de vos limites, puis consacrez à votre travail, sans détours, le meilleur de vous-même, afin d'y acquérir, si possible, la maîtrise.

Seuls ceux qui ont dans leur partie des capacités exceptionnelles ont des chances d'y devenir des « as », mais pour cela, il y faut dépenser un effort de tous les instants pendant des années, alors qu'on est encore en pleine jeunesse et en pleine santé. C'est pourquoi, maintenant que votre apprentissage est terminé, vous devez continuer à vous instruire, à développer vos connaissances.

Mais la vie — vous le verrez bien — ne va pas sans déboires. Je voudrais vous en bien persuader : ces déboires ne doivent pas apporter un découragement persistant, mais ils doivent servir de leçons très profitables.

Chers amis, vous n'êtes point parfaits. Ceci est un fait. Mais je note avec quelle complaisance, parfois déconcertante, vous précisez les mauvais côtés des caractères de vos camarades, voire de vos chefs, et vous vous arrêtez plus rarement, me semble-t-il, aux qualités de ceux qui vous entourent.

Ne trouvez donc pas chez les autres des travers qui vous paraissent odieux, alors que vous-mêmes en présentez de semblables ou même de plus désagréables. Vous connaissez l'histoire de la paille et de la poutre.

Ecoutez bien les observations faites par ceux qui vous aiment et ceux qui s'intéressent à vous, par vos parents, par vos chefs. Ils ne vous morigènent pas à tort et à travers ; ils ont, avant tout, le désir de vous être utiles et c'est le plus souvent, avec un bon sourire, et dans un mouvement de sincère affection qu'ils fixent votre attention sur une erreur passagère ou permanente.

Lorsqu'ils vous en montrent les conséquences, dites-vous bien que c'est le désir de vous voir plus parfaits encore qui les guide. Ils vous veulent toutes les chances de réussite et pour cela ils tiennent à vous apprendre, quelque jeunes que vous soyez, à distinguer le bien du mal, à savoir ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire, ce que l'on peut dire et ce que l'on ne doit pas dire. Cela n'est pas si facile d'ailleurs.

Sans doute, gênés par les défauts des autres, vous avez le droit de souhaiter leur disparition et, peut-être, y pouvez-vous quelque chose. Alors agissez. Mais surtout méditez bien sur vos propres erreurs, et

suivez les bons exemples qui vous viennent de tous les côtés, cela aussi bien au bureau, au magasin, à l'atelier que dans la vie quotidienne. **Si vous voulez commander un jour, apprenez, avant tout, à vous gouverner vous-mêmes.** Aimez la perfectibilité pour vous d'abord. En d'autres termes, **pour surpasser les autres, apprenez à vous surpasser vous-mêmes.**

Sans doute, à votre âge, vous devez surtout chercher à suivre de très bons exemples. Mais cependant, dans votre travail, dans votre tenue, dans vos habitudes, vous pouvez déjà — du moins les aînés — donner l'exemple. Plus tard, quand vous aurez à commander, alors surtout il vous faudra prêcher d'exemples, exemples de caractère et de douceur, exemples de tenue et de valeur morale, exemples de précision et de méthode... Prenez donc la bonne habitude de songer continuellement à l'exemple que vous donnez.

Et puis, ayez le regard net, franc, clair. Cela crée déjà la sympathie. L'œil sournois, la réponse hésitante, le mensonge osé, rien n'est plus antipathique. Pas de ruse, mais de la netteté. Savoir dire non, lorsqu'il le faut. Si vous promettez, tenez votre parole. Si vous vous êtes engagé à agir, agissez. Si vous ne croyez pas pouvoir ou devoir intervenir, dites le nettement. C'est ainsi, ainsi seulement, que vous créerez autour de vous cette atmosphère de confiance, qui est une nécessité dans notre vie en société. Et rappelez-vous ce conseil : la franchise vous sauvera toujours dans les situations les plus délicates, voire même les plus désespérées. Je ne sais plus d'où j'ai extrait cette phrase qui m'a beaucoup frappé : « La bonté l'emporte sur la rudesse, la patience est plus forte que la colère et la droiture réussit mieux que la traîtrise, même quand le traître se croit très malin. »

Et puis, et je vais vous étonner ici, il faut savoir sourire. Eh oui ! le sourire est une arme ; la bonne humeur, une force. Mais pour sourire, il faut avoir confiance dans l'avenir..., dans l'avenir de son pays, dans son avenir propre, en se rappelant toutefois qu'on en est le réel artisan. Et je voudrais, chers amis, que, même si parfois la vie ne vous est pas clément, vous sachiez sourire. Pour cela il suffit de penser à ceux plus malheureux que soi. Il en est toujours.

Pour réussir dans la vie, il faut avoir l'espérance du succès, mieux, la volonté du succès. Il n'y a que le premier pas qui coûte. Je citerai ce proverbe américain : « Ne vous endormez pas en pensant qu'une chose est impossible ; vous risqueriez d'être réveillé par le bruit que ferait un autre en l'exécutant. »

Il faut de la ténacité. Commencer n'est rien ; c'est persévéérer qui importe. Il s'agit de remonter une pente, car la nature incline au moindre effort. Gœthe, dans Faust, dit : « Celui-là seul mérite la liberté et la vie qui est forcé chaque jour de se conquérir ». L'effort est une beauté. L'effort est beau dans la nature même : une cascade est plus poétique qu'une mare d'eau croupissante ! Mais l'effort est surtout une joie, car l'homme n'est à l'aise que dans le déploiement de ses forces. Tout effort est récompensé d'une satisfaction. Oui, la joie la plus haute naîtra de l'effort. C'est en ce sens qu'il faut interpréter la mélancolie de cette inscription déchiffrée sur une tombe : « Plaignez le mort parce qu'il se repose ! », j'ajouterais : ...et qu'il est privé désormais de l'âpre joie de l'effort.

Pour terminer cet éloge de l'effort, je citerai cette autre inscription au fronton d'une université américaine : « Si tu as perdu ta fortune, tu n'as rien perdu ; si tu as perdu ta santé, tu as perdu quelque chose ; si tu as perdu ton énergie, tu as tout perdu ». Oui, énergie perdue, tout est perdu !

Mais l'effort n'est pas tout. A l'Institut Pasteur, sur le tombeau du savant à qui tous les peuples doivent tant de vies de par ses découvertes, nous lisons cette maxime écrite en lettres d'or :

*Heureux celui qui porte en soi
un Dieu, un Idéal de beauté
et qui lui obéit
Idéal de l'Art - Idéal de la Science
Idéal de la patrie
Idéal des vertus de l'Evangile*

Chers jeunes gens qui m'écoutez, toute l'immense beauté de cette pensée est là : **avoir un idéal**. C'est cela, et cela seulement qui donne le goût de la vie, l'amour de l'existence.

Il ne suffit pas d'accepter la vie, il faut l'aimer et il faut l'aimer jusque dans ses difficultés et ses obstacles. Il faut l'aimer tous les jours. Elle vaut tous les jours d'être vécue. Tous les jours, elle offre une occasion de lutte, de mérite, d'effort, et partant de triomphe et de joie. Il ne faut jamais en avoir peur.

La peur de vivre, elle est plus répandue qu'on le croit communément. Le nombre est grand des gens qui vivent dans l'angoisse de l'avenir, qui ont peur des autres et même peur d'eux-mêmes, parce qu'ils n'ont pas confiance en eux. Peur de mourir... Peur de donner la vie... Peur de vouloir... Peur d'aimer... Peur de penser... Peur d'avoir peur. Ne soyez pas des défaitistes de la vie. Dire que l'avenir m'effraie, c'est parler de ce que j'ignore. Les événements ne sont jamais ceux que nous attendions.

Chers jeunes gens, maintenant il m'est facile de conclure. Avec moi, vous direz que vos vies seront belles :

Si vous avez un idéal.

Si vous savez agir avec franchise, avec sourire, avec bonté.

Si vous êtes persévérateurs.

Si vous possédez de l'enthousiasme et du dynamisme, avec une juste ambition.

Si vous demeurez toujours maîtres de vous-mêmes.

Si vous aimez l'ordre et la méthode.

Si vous continuez, toute votre vie durant, à apprendre et à vous perfectionner.

Si vous aimez votre maison, votre pays.

Si vous avez la foi. Foi en l'avenir, en votre avenir. Foi en l'honnêteté, en la droiture, dans le travail, dans la valeur morale. Et aussi foi tout court.

« Il n'y a pas de plaisir à jouer dans un monde où tout le monde triche », note André Gide, dans son journal. Chers amis, ne soyez pas parmi les tricheurs, les joueurs, les jouisseurs. Demeurez parmi les bons, les secourables, les entraîneurs. Et alors, oui, **la vie vous sera belle**.

E. NEUSEL